

Orthographe du nom.

Les deux textes suivants nous fournissent la forme la plus ancienne, Gelnacum et gallinacum.

« ... Inde recto itinere perventum est ad quamdam villam Gelnaum, ad quam vir Dei Ansoaldus antistes abviam processit cum multitudine clericorum, vulgi populorum et pauperum, cum hubulis ac incensi fragrantia, cum crucibus et cereis accensis agminibusque multis caenetibus : hoc sanctum corpus suscipiens pergero coepit ad urbem ». (vita S.Leodegarii, auct. Anonymo. Acta SS. Ord. S. Bened., soec. N, p.697. - Dufour, De l'ancien Poitou, P. 139).

« Galinacum vicus. » (Vita ejusd.auci. Frulando. - D. Pitra, Hist. De S. Léger, p. 364.)

On trouve ensuite Jazniacum (989), Jauniacum (1141), Jaunaicum (1162) et à partir du XVI^e siècle, Jaunayum ou Jauneium.

Quant au nom Français il a ainsi varié :

Jaunai qui est la vraie manière d'écrire (1218) ; Jaunay (1393, 1515, 1583, 1599, 1725) ; Jaunais (1735, 1736, 1760, 1769, 1770) ; Jaulnay (1575, 1596, 1598,

Importance locale.

Le nombre de feux était de 330 en 1730 ; de 315 en 1789 et de 245 en 1770.

Le nombre des communicants en 1782, d'après le Pouillé, s'élevait à 1200.

Administration civile.

Jaulnay appartenait à la Chatellenie, au ressort, à la généralité, à l'élection et à la subdélégation de Poitiers.

Seigneur. L'Abesse de Fontevraud.

Pouille.

L'église de Jaulnay était dédiée sous le vocable de saint Denis et comprise dans l'archiprêté de Lassie. Les pouillés de 1647 à 1782 confirment, quant au patronage, ce qu'en dit le Grand Gauthier : Ecclesie de Jaunayo patronatum habet abbas de Burgolio et debet XL sol. De byss.

Cure. Ses revenus étaient de 353 livres en 1728.

Voie romaine. La voie romaine qui conduisait de Poitiers à tours avait une station à gelnacum, aujourd'hui Jaulnay (Dufour, De l'ancien poitou, p. 139).

Viguerie. La viguerie de jaulnay, vicaria Jozniaco, faisait partie du pays de Poitiers, pagus Pictavensis. Elle fut établie en 989.